LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82

de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 26
Octobre 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons

Nous voilà avec le troisième numéro sous mon ère de présidence, 18 mois après ma prise de fonction. Le temps passe vite. Que d'événements se sont déroulés depuis et ces derniers mois. En effet, la crise sanitaire est passée par là et elle continue encore à perturber le bon fonctionnement de notre pays, de notre association. Nous aurions dû réaliser notre assemblée générale le 28 mars mais les règles sanitaires nous obligent à la reporter au 10 octobre. Mais, au moment où j'écris cet édito, il s'avère que nous sommes obligés de l'annuler à nouveau au regard de l'évolution de la situation. A cette occasion, nous aurions dû procéder à la remise du prix de l'encouragement au civisme à 10 jeunes et celui du civisme pour la jeunesse à une jeune fille qui a créé son association « maladie en chute libre » à l'âge de 16 ans. Les prix seront remis malgré tout au coup par coup et en petit comité étant donné la jauge de 30 personnes demandée par les autorités.

Concernant l'assemblée générale ne pouvant se dérouler en mode présentiel, nous la réaliserons en format numérique et il vous sera demandé de valider les différents bilans par courriel.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc 82270 - Montpezat-de-Quercy

Mais aussi, cette période compliquée a vu le départ de certains de nos compagnons pendant le confinement sans que nous puissions leur rendre l'hommage qu'il méritait. Nous avons donc une pensée pour eux et pour leur famille. Certaines familles rendent un dernier hommage aux chers disparus et, bien sûr, nous nous associons à elles.

Depuis la sortie du confinement, fin mai, nous participons à nouveau aux différentes cérémonies patriotiques avec le drapeau et le porte-drapeau. En effet, je veux que notre drapeau puisse être vu sur tout le département et montrer que notre section est active et rayonne.

Malheureusement nous aurons du mal à nous réunir cette année et à réaliser le voyage d'automne mais ce n'est que partie remise. Si les conditions sanitaires le permettent nous ferons avec les autres associations patriotiques la coque des rois et cette année c'est **l'ANMONM 82** qui en est chargée. Vous en serez informés dans les meilleurs délais.

Concernant notre ordre national, je voulais vous informer sur le fait qu'au mois de mai 2020, le président de la République, grand-maître de l'ONM, prenait la décision de reporter à la fin de l'année la promotion du 15 mai et d'en consacrer une part importante à des personnes investies dans la lutte contre l'épidémie de la **COVID-19**. A ce jour nous n'avons toujours pas d'élément d'information complémentaire. Dès que j'en aurais, je vous les ferai parvenir.

Ce numéro sera encore très complet avec de nombreuses rubriques. Je continue à vous dire que ce bulletin est le vôtre. Vous pouvez prendre votre belle plume et nous faire parvenir vos articles qui peuvent intéresser tous les compagnons de la section. Surtout en cette période critique il est un réel lien entre nous. Alors n'hésitez pas.

Comme je ne pourrais pas le faire de vive voix, je profite de ce bulletin automnal pour, avec un peu d'avance, vous souhaiter, en mon nom et en celui de mon comité d'administration, de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille. J'espère de tout cœur que nous pourrons, même dans le cadre de consignes sanitaires, nous revoir physiquement en 2021 et que la prochaine année sera meilleure que 2020. Cette dernière ne devra rester qu'un mauvais souvenir.

Prenez bien soin de vous et de vos familles

Bien amicalement à vous tous

Lieutenant-colonel (r) Erick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

SOMMAIRE

- Le mot du président 01
- Sommaire 03
- In memoriam 04
- L'ANMONM 82 se déconfine 09
- Jean de la Valette 11
- 1/2 part pour veuves anciens combattants 19
- Histoire des ordres ministériels: l'ordre de la santé publique 20
- Le chanoine Raymond Laurens fête ses 100 ans 22
- Remise de prix par la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM 25
- Rapport financier de la section 28
- Boutique de l'ANMONM 82 31
- Conseils de lecture 32
- Jeu 33
- Merci à nos partenaires 34

IN MEMORIAM

Les associations patriotiques en deuil.

Le 12 avril, le **Général Alain Gautier** nous a quitté dans sa 85° année. Vu les directives gouvernementales, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Une cérémonie religieuse lui sera spécialement dédiée afin de lui rendre hommage.

Né le 15 février 1936, il opte rapidement pour la carrière militaire. Saint-Cyrien de la promotion **Maréchal Bugeaud**, le Sous-lieutenant **Gautier** fait le choix de l'arme du Génie. Il sert dans premier temps en Algérie entre 1961 et 1963 au sein de la 71° Compagnie de Génie et à la 52° compagnie d'acconage à Bône.

Après son retour en métropole, et un passage à l'école d'application de génie d'Angers, il est admis à l'enseignement militaire supérieur en 1966 pour obtenir brillamment son diplôme technique et prendre en 1970 le commandement de sa compagnie. Après une belle scolarité à l'enseignement militaire scientifique, il obtient le diplôme d'ingénieur en 1974. L'année d'après il fait un premier passage à Montauban comme chef du service technique de la direction des travaux.

En 1981, il rejoint Metz où il prend les fonctions de chef de service technique à la direction du Génie du 1° Corps d'Armée. Il est promu colonel en juillet 1985 et prend la tête de la direction des travaux du génie à Lyon. Dans le cadre du plan Armées 2000, il est chargé de mettre en œuvre la mutation du service du génie.

Le 30 juin 1995, il est nommé dans la deuxième section des officiers généraux et a fait valoir ses droits à la retraite

Le **Général Alain Gautier** était Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'ordre national du Mérite. Il était adhérent de l'ANOCR depuis 1995. Ancien président, il était très actif et en particulier pour la gestion de ce site dont il était à l'origine. Il était également Sociétaire du Comité de Tarn-et-Garonne de la SMLH depuis 1998, Compagnon de l'ANMONM 82 et membre actif de l'AOR 82.

Un grand soldat nous a quitté.

Un officier de réserve du 9°RSAM a disparu

Le 2 avril, le **Lieutenant-colonel de réserve Jean-Paul DAYMA**, en service au 9° RSAM de Montauban, nous a quitté dans sa 64° année à la suite d'une longue maladie. Vu les directives gouvernementales ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Une cérémonie religieuse lui sera lui sera spécialement dédiée afin de lui rendre hommages

Né le 14 juin 1956 à Albi, il s'engage le 1er octobre 1976 au titre de l'arme blindée et cavalerie et rejoint l'école d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur. Après sa scolarité il est affecté au 1er régiment de hussards parachutistes à Tarbes en qualité de chef de char.

En septembre 1979, il rejoint l'école militaire de Strasbourg afin de préparer le concours d'admission à l'école militaire interarmes qu'il réussit l'année suivante. Il est nommé sous-lieutenant le 1er août 1981 et poursuit sa formation à l'école d'application de l'infanterie de Montpellier.

Il rejoint le 24ème groupement de chasseurs à Tübingen comme chef de peloton missiles, et fait un changement d'arme au profit de l'aviation légère de l'armée de terre.

Pilote de combat au 7ème régiment d'hélicoptères de combat à Essey-lès-Nancy Il est promu capitaine le 1er août 1986 et obtient le diplôme d'officier mécanicien.

En 1988, il prend le commandement de l'escadrille de soutien de ravitaillement au 3e régiment d'hélicoptères de combat à Étain et janvier 1991 participe à l'opération « **Daguet** » à la tête de l'escadrille de soutien ravitaillement. Il se voit confier les emplois de chef de conduite et de soutien, puis d'adjoint au chef des services techniques à compter du 1er juillet 1992, et particulièrement lors de son opération extérieure en Bosnie-Herzégovine du 17 octobre 1992 au 13 mai 1993.

Il prend la fonction de chef des services techniques au 1er groupe d'hélicoptères légers aux Mureaux en 1995. Il est admis dans le corps technique et administratif au sein du matériel et en 1998 rejoint l'établissement du matériel de Montauban.

Il occupe le poste de chef de la conduite de la maintenance en août 2000. A l'été 2001, il prend les fonctions de chef de la cellule prévention-infrastructure.

Il travaille sur la création de la future compagnie de maintenance automatisée des parachutes. Il est promu commandant le 1er avril 2004.

Il participe aux travaux de réorganisation de la 11ème base de soutien du matériel de Montauban. A sa demande, il est radié des cadres de l'armée d'active le 30 décembre 2009.

Il s'engage alors au sein de la réserve opérationnelle de la 11ème base de soutien du matériel et il pilote sur les aspects traditions la création du 9°BSAM. Officier supérieur adjoint depuis l'été 2011, il est un conseiller avisé du chef de corps. Il est promu lieutenant-colonel de réserve le 1er décembre 2013. Convoqué sur court préavis, il prend le poste de commandant en second d'octobre 2015 à février 2016.

Historien passionné et officier traditions du bataillon, il organise avec brio, en mai 2016, la commémoration des 60 ans de la création du quartier.

Officier de tout premier ordre, il est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la Croix de Guerre et s'est vu décerné la médaille d'honneur du matériel.

Une grande personnalité au service des autres nous a quitté

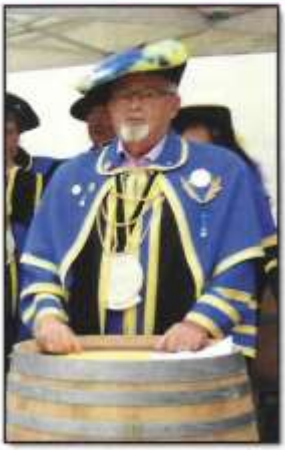

Une grande personnalité de Montpezat-de-Quercy et du Tarn-et-Garonne nous a quitté dans la soirée du 20 avril 2020. Le Grand Maître de la confrérie des vins du Quercy et membre de la section de l'ordre national du Mérite, **Pierre Bogino** a tiré sa révérence.

Pierre est né à Montpezat-de-Quercy le 29 juin 1941 pendant les années noires. Dans sa mémoire, resteront gravés ses premiers souvenirs de l'arrivée des SS de la division **Das Reich** et des fermes qui brûlaient aux alentours, il avait 3 ans. Fils d'agriculteur, **Pierre** a toujours été attaché à son territoire qu'il n'a eu de cesse de le défendre. Un très bon cursus scolaire où, à cette époque, le patois était de mise dans les campagnes du département. A 22 ans, après de belles études, il est diplômé d'état de masseur-kinésithérapeute, orthopédiste libéral et il ouvre son cabinet sur la place **du Coq** puis à avenue **Léonid Kroll** à Montauban. Il assure les mêmes fonctions à mi-temps au centre hospitalier de Montauban et cela pendant 42 ans. Il fut aussi directeur général de la clinique chirurgicale Saint-Orens pendant 15 ans. Il faut ajouter à tout cela la présidence de l'Union professionnelle des masseurs kinésithérapeutes de Tarn-et-Garonne pendant 32 ans.

Il prend sa retraite en 2005 à l'Age de 64 ans.
Mais il ne se sent pas rester à ne rien faire et son engagement envers les autres va se poursuivre. Il entre au Rotary en 1974, comme vice-président du syndicat d'initiative de Montpezat en 1980, président de l'union touristique du Bas-Quercy pendant 30 ans. En 1995 il crée la Confrérie des Vins des Coteaux du Quercy et en devient le Grand Maître. Il veut ainsi promouvoir les vins du Quercy. Près de 1500 personnes ont été intronisées dans cette confrérie (des personnalités, des célébrités et même un ancien président de la République). Grand, passionné de chasse et président de l'ACCA de Montpezat depuis 50 ans : Pierre était de ceux sur lesquels nous pouvions compter.
Face à un parcours exemplaire et un engagement sans faille, **Pierre** est nommé Chevalier dans l'ordre national du Mérite en 2016.

Son engagement à l'AFM-Téléthon:
En 1999, il devient coordinateur départemental du Téléthon pour le Tarn-et-Garonne, pendant 14 ans, puis membre du conseil d'administration de l'AFM-Téléthon à Paris. **Pierre** ne ratait jamais une réunion de l'AFM-Téléthon en Tarn-et-Garonne et était certainement l'un de ses meilleurs communicants. « Il y a trente ans il n'y avait rien, aujourd'hui nous sommes à l'ère du médicament » tels sont les propos, plein d'espoir, que **Pierre** aimait donner lors de ses nombreux discours. D'ailleurs, il y a quelques jours, en février dernier, **Pierre** prenait la parole lors du 33ème Téléthon. Comme à chaque fois, **Pierre** a su adapter sa parole pour la rendre accessible au plus grand nombre et, comme à chaque fois, l'émotion et l'espoir se sont rencontrés pour ne former qu'une seule conviction : la détermination.
C'est à Montpezat, salle du Faillal, que **Pierre Bogino** recevait l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite des mains du docteur **Philippe Bécade**, sous les yeux de sa maman Adrienne 95 ans. Salle comble pour cette manifestation avec la présence des conseillers départementaux de Tarn-et-Garonne et du Lot, du maire de la commune **Gérard Mounié**, quelques élus et de nombreux amis et chasseurs. Devenu kinésithérapeute, il passera sa vie à s'investir pour les autres, entouré de toute une équipe, il se mobilisera contre la misère humaine et le besoin de l'autre.

Une vie au service des autres.

Erick Lebrun

L'ANMONM 82 se déconfine

(Dimanche 17 mai 2020: 75ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.)

A la suite de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales, la section de Tarn-et-Garonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, comme beaucoup d'associations patriotiques, était confinée.

C'est ainsi que son assemblée générale prévue le 28 mars à Montpezat-de-Quercy a été reportée au deuxième semestre si les conditions sanitaires l'autorisent. De même toutes les cérémonies patriotiques prévues dans la période de confinement ont été annulées ou réalisées sans public.

Mais à la suite de la première phase de déconfinement, le dimanche 17 mai sous un grand soleil, la mairie de Montauban a invité les associations à venir fêter le 75ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie dans les différents hameaux de la commune.

L'ANMONM 82 en a profité ainsi pour se déconfiner et rendre ainsi hommages à nos anciens « morts pour le France » au cours de ce conflit. L'association était donc représentée par son président **Erick Lebrun** et de son porte drapeau **Maurice Hiron** qui arborait son magnifique drapeau. Ils se rendirent aux hameaux de Fonneuve et de Falguières. Au cours de ces cérémonies il y eu un dépôt de gerbe à chaque monument aux morts et madame **Brigitte Barrèges,** maire de Montauban, lu un texte de **général de Gaulle** extrait de ses « mémoires de Guerre ».

De prochaines cérémonies et manifestations seront rapidement au programme dans le département et toutes les associations pourront se retrouver avec plaisir et bien sûr l'ANMONM 82 sera au rendez-vous. Beaucoup d'émotion était visible sur le visage des participants.

Erick LEBRUN

Jean de La Valette 49ème Grand Maitre de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte. 1494-1568

L'actuel territoire du département de Tarn-et - Garonne a vu naître un certain nombre de personnalités dont une est davantage connue et reconnue à l'étranger que dans son pays de naissance.

Il s'agit de **Jean de Valette** ou **Jean de La Valette** né dans le château de Parisot au pied du village éponyme à l'est du département.

Jean de La Valette, fils de **Guillot de Valette** et de **Jeanne de Castres,** est né en 1494, issue d'une famille bourgeoise de Rodez anoblie en 1352 et installée à Cornusson et Parisot au cours du XVème siècle.

Cadet de la famille, il rentre à 20 ans dans l'ordre des **Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem,** comme le fit avant lui un de ses grands oncles.

Cet ordre monastique et hospitalier a déjà plusieurs siècles d'existence. **Le pape Pascal II** lui donna sa règle en 1113 après la prise de Jérusalem à l'issue de la 1ére croisade en 1099 .

Né d'un monastère, accueillant et soignant les pèlerins allant se recueillir sur le tombeau du **Christ** à Jérusalem, l'ordre devint militaire, tout comme celui des **Templiers** né à la même époque. Mais, ce qui distingue le moine de Saint - Jean de celui du Temple est son origine et sa vocation hospitalière.

L'ordre de Saint-Jean est tout autant hospitalier que militaire.

Le postulant novice qui doit compter 8 quartiers de noblesse accepte de n'avoir rien en propre et prononce les vœux de pauvreté, chasteté, et obéissance Il s'engage à servir « nos seigneurs les malades » et combattre les ennemis de la foi par les armes .Il prête aussi un serment solennel de ne jamais tirer l'épée contre une nation chrétienne.

À cette époque, l'ordre est installé à Rhodes depuis 1308, après la chute de **Saint-Jean d'Acre** en 1291, qui marque la fin de la présence militaire chrétienne en Terre Sainte.

Ayant hérité des biens de l'ordre du temple dissous par le **Pape Clément VII** en 1312, l'Ordre est riche du revenu de ses commanderies en Europe. Il a construit à Rhodes une ville fortifiée attaquée plusieurs fois mais jamais prise, d'où il surveille et contrecarre l'avancée des Ottomans qui sont installés à Constantinople depuis 1453.

L'époque voit s'affronter en Méditerranée **Charles Quint** puis **Philippe II** à Soliman et à Barberousse, pirate grec converti à l'islam qui deviendra Capitan pacha de la Porte.

Soliman veut contrôler la Méditerranée et s'installer en Europe

Charles Quint veut préserver la liberté des mers entre ses possessions espagnoles et italiennes et poursuivre la Reconquista du côté africain.

Toute la vie de Jean est encadrée par cet espace et rythmée par ce conflit. Après 4 années de noviciat, passées à soigner les malades et à servir sur les galères de l'Ordre qui assurent la sureté des mers et se livrent à la course, tout comme leurs adversaires ottomans et barbaresques, il devient Chevalier de l'Ordre et prononce ses vœux.

En 1520, il est le second sur la galère « **Sainte Isabelle** » d'après **Jean Maumy**, un de ses biographes.

Il participe à la défense de Rhodes lors du siège de la ville par Soliman. Après une résistance de plusieurs mois, Rhodes tombe à la suite d'une trahison.

Soliman laisse partir les 159 **chevaliers de Malte** sur leurs galères et leurs vaisseaux, accompagnés de plusieurs milliers de Rhodiens dont une femme **Catherine la grecque** et son fils qui est aussi le fils de **Jean** qui sera reconnu beaucoup plus tard en 1569 par **Charles IX**, roi de France .

Jean semble alors appartenir à l'état major du **Grand Maitre Villiers de l'Isle Adam.**

Après quelques années d'errance de port en port en Méditerranée, l'ordre accepte l'ordre de **Charles Quint** de s'installer sur l'archipel Maltais, qui dépendait du vice roi de Sicile et au Préside de Tripoli en 1530.

Jean s'illustre en 1535 à la prise de Tunis et la Goulette, par les troupes de **Charles Quint** et des **Chevaliers de Saint Jean.**

Cette prise intervient en réponse aux ravages causés sur les côtes de Calabre et du Latium par **Barberousse** qui installé à Tunis parvient cependant à s'enfuir après la bataille.

S'étant fait remarquer par **Charles Quint, Jean** reçoit une forte somme lui permettant de devenir Capitaine d'une galère « **la Sainte Croix** » en 1536.

Il est blessé grièvement en 1538 lors de la campagne annuelle en mer appelée « **Caravane** » et a peine rétabli, il se bat avec un autre chevalier ce qui lui vaut 4 mois de prison; mais, ses vertus militaires étant appréciées, il est nommé gouverneur de Tripoli pour 3 ans en 1546 et s'attache à en renforcer ses défenses.

A **Barberousse**, mort cette même année, succède à la tête des Barbaresques **Dragut**, originaire d'Afrique du Nord et installé à Alger .
En 1551, **Dragut**, allié des **Ottomans** et avec leur aide, essaye de s'emparer de Malte mais échoue à y parvenir.
Il s'empare alors de l'Ile de Gozo, l'autre Ile de l'Archipel Maltais, et réduit en esclavage ses 5000 habitants. Il s'attaque ensuite à Tripoli qui tombe sans trop de résistance le 14 août 1551.
L'Ordre essaye de reprendre pied en Tunisie à Zuara, mais l'expédition tourne au désastre et **Jean** est fait prisonnier en Août 1552. A 58 ans, **Jean de La Valette** est envoyé aux galères.
Il est racheté par l'Ordre un an plus tard et semble sorti renforcé physiquement de cet épisode.
Le nouveau Grand Maitre de l'Ordre **Claude de la Sengle** le crée « capitaine général des galères de l'Ordre », poste spécialement créé pour lui, qui lui permet de diriger la branche la plus importante de la flotte dont l'amiral est traditionnellement un italien.
En 1555, il devient Grand maitre de la Langue de Provence, la plus nombreuse des 7 composantes de l'Ordre.
L'année suivante, il est élu prieur de la commanderie de **Saint Gilles en Languedoc**, la plus ancienne et la plus riche des commanderies de **Saint Jean.**
Il est élu Grand maître de l'Ordre de **Saint Jean de Jérusalem** le 21 Août 1557, il a alors 63 ans .
Convaincu que l'attaque de 1551 va se reproduire et conscient des faiblesses de ses défenses, il met au point un plan de fortifications des positions de l'Ile et, plus encore, il élabore une stratégie de protection des populations maltaises et bâtit des réserves d'eau et de nourritures.
4 ans plus tard, **Soliman**, exaspéré par les attaques des Chevaliers, qui capturent les pèlerins se rendant à la Mecque, et arraisonnent les bateaux de commerce turcs, décide de se débarrasser de l'Ordre en assiégeant Malte« Ecrasons ce nid de scorpions » aurait-il lancé à son gendre **Pyale Pacha** commandant la flotte Ottomane, et **Mustapha Pacha** commandant la cavalerie et l'armée de terre.

Afin d'abriter la flotte ottomane, Mustapha Pacha décide de s'attaquer au fort Saint Elme qui commande l'entrée de l'anse de Marsamuset, juste en face du Bourg de Malte (le Birgu). Il pense s'en rendre maître en 3 jours, le fort étant peu fortifié et n'abritant que 70 cheva-

liers et quelques centaines de défenseurs. Les assauts se succèdent, faisant de nombreux morts. Les défenseurs hors de combat sont remplacés pendant la nuit par des chevaliers et des hommes traversant le port de Malte. Le 18 mai 1565, 190 galères, 20 navires transportant les chevaux, le ravitaillement et 70 grosses pièces d'artillerie débarquent dans l'Ile soit 25 000 hommes, bientôt rejoint par 900 soldats de **Euldj Ali**, vizir d'Egypte et un peu plus tard par les Barbaresques de **Dragut** .

Face à eux, le Grand Maître a réuni 479 chevaliers et leurs servants d'armes, 700 soldats et marins des Galères, 300 artilleurs et 5000 miliciens Maltais.

Afin d'abriter la flotte ottomane, **Mustapha Pacha** décide de s'attaquer au fort Saint Elme qui commande l'entrée de l'anse de Marsamuset, juste en face du Bourg de Malte (le Birgu). Il pense s'en rendre maître en 3 jours, le fort étant peu fortifié et n'abritant que 70 chevaliers et quelques centaines de défenseurs. Les assauts se succèdent, faisant de nombreux morts.

Carte dressée par l'auteur J. Tassel

Les défenseurs hors de combat sont remplacés pendant la nuit par des chevaliers et des hommes traversant le port de Malte.

La Valette décide alors de tuer tous les prisonniers ottomans et barbaresques et de leur couper la tête qu'il envoie en guise des boulets de canons sur les restes du fort de Saint Elme.

Après l'arrivée de renfort de part et d'autres, les opérations reprennent. Les vagues des assaillants et les canonnades se succèdent et bientôt il ne reste plus de constructions intactes au Bourg et à Senglea, les deux forts des Chevaliers.

Les épisodes s'enchaînent entre les assauts à l'aide de tours mobiles des Ottomans et les sorties de la Cavalerie emmenée par le **Grand Maître**, qui bien que blessé est présent sur tous les fronts, encourageant les uns et les autres. Les vivres commencent à manquer, chez les assiégés et la chaleur et les maladies accablent les assaillants, quand arrive enfin, le grand secours, composé de chevaliers de toute l'Europe chrétienne, catholique et protestante qui se sont indignés de la passivité des monarchies chrétiennes à commencer par l'Espagne et de son Vice Roi à Naples qui ne fait pas grand chose pour aider les renforts chrétiens à rejoindre Malte.

Le grand secours arrive en assez faible nombre, là où on ne les attendait pas de l'autre côté de l'ile et les guetteurs ottomans en surestiment les forces, si bien que **Pyale Pacha** et **Mustapha Pacha** décident de lever le siège et de rembarquer les troupes. Mais, s'apercevant de leur erreur et craignant la réaction de **Soliman**, débarquent les soldats pour affronter les chevaliers qui, bien que moins nombreux, sont animés de la rage de vaincre.

La bataille du centre de l'île tourne rapidement à l'avantage des chevaliers et les ottomans rembarquent une dernière fois pour Istanbul.

Le bilan du siège est effroyable: ce fut le Verdun du 16ème siècle, comme l'écrit l'historien **Jacques Godechot**. Les Maltais enregistrent des pertes de 30 à 40 % de leur population, de même pour les chevaliers et les soldats. Il en est de même du côté Ottoman.

Les îles de l'archipel Maltais sont dévastées, tout est à reconstruire, l'argent manque.

Après avoir menacé de quitter définitivement l'île faute de moyens, le **Grand Maître** reçoit le soutien financier des monarchies catholiques et des principautés italiennes. Lui-même se fait banquier en émettant une monnaie obsidionale au cours de l'argent qui reçoit un bon accueil et qui permettra de financer les travaux de reconstruction des forts existants et la construction d'une ville fortifiée en arrière du **Fort Saint Elme**, dont les plans existaient déjà. Le Conseil décide de lui donner le nom du **Grand Maître** qui accepte : se sera La Valette.

Les grandes familles italiennes et espagnoles se font construire de superbes hôtels dans le sillage de la vague d'enthousiasme qui suit la victoire de l'Ordre de **Saint Jean** et de la Chrétienté

Le siège de Malte marque le recul de l'influence ottomane en Méditerranée, confirmée 7ans plus tard par la bataille de **Lépante**.

Jean de La Valette se fait bâtisseur, convaincu que le Turc ne renoncera pas à assiéger les Iles. Il y aura bien quelques tentatives de débarquement mais le **Grand Maître** ne les verra pas, puisqu'il meurt 3 ans plus tard à l'âge de 73 après une chasse au faucon.

Outre son nom qu'il a laissé à la ville de **La Valette**, aujourd'hui capitale de la république de Malte, **Jean de la Valette** est considéré comme un grand capitaine que **Brantôme** cite en exemple, un défenseur de la Foi et un Prince du début de la Renaissance, tout autant qu'un moine hospitalier. Dès la défaite des Ottomans la légende s'était emparée de lui.
Pourtant, s'il fut un homme pieux, ce ne fut pas un saint, mais un guerrier de son temps, violent et parfois brutal, sensible aux charmes féminins, fin lettré et amateur de belles choses.

Il serait grand temps que le Tarn-et-Garonne lui donne la place qu'il mérite dans l'histoire des enfants de son territoire.

Château de LABRO - Edifice construit par le famille des **LA VALETTE**
82 160 Parisot.

Jean-Marc DETAILLEUR

Pour INFORMATION

Dès 2021, les veuves d'anciens combattants âgées de plus de 74 ans peuvent profiter de la demi-part fiscale supplémentaire, dès lors que leur conjoint est décédé après 65 ans.

Les titulaires de la carte d'ancien combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire dès l'âge de 74 ans. Cette majoration est également accordée à leurs veufs ou veuves du même âge.

Actuellement, il existe une différence de traitement selon l'âge de décès du mari : une veuve de 74 ans a le droit à une demi-part supplémentaire, lorsque son mari, lui même bénéficiaire de l'avantage fiscal, meurt à 74 ans.

S'il est décédé plus tôt, le conjoint survivant n'y a pas droit.

Afin de mettre fin à cette inégalité, la loi de finances pour 2020 étend le bénéfice de la majoration de quotient familial aux veuves d'anciens combattants âgées de plus 74 ans, dont le conjoint meurt après 65 ans (60 ans dans certains cas), âge à partir duquel la retraite du combattant peut être demandée.

ORDRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Publié au Journal officiel des lundi 21 et mardi 22 février 1938, le décret instituant un ordre de la Santé publique est précédé d'un rapport au Président de la République qui en fixe les contours. Il s'agit, en fait, de rassembler sous une seule distinction les cinq médailles décernées par le département ministériel en charge de la santé :

1. La médaille d'honneur de l'assistance publique ;
2. La médaille d'honneur de l'hygiène ;
3. La médaille d'honneur de la protection des enfants du premier âge ;
4. La médaille d'honneur des épidémies ;
5. La médaille d'honneur de la Famille française.

Ces deux dernières seront préservées. Les autres, étroitement liées entre elles, conduisent de nombreux candidats à les solliciter toutes. Ceci entraîne une dévaluation évidente de ces décorations.

Le décret du 18 février 1938 supprime les médailles d'honneur de l'assistance publique, de l'hygiène publique, de la protection des enfants du premier âge et institue un ordre unique. Il est destiné à récompenser les citoyens qui se sont dévoués pour la protection de l'enfance, l'assistance et l'hygiène sociale.

Structuré sur le schéma du Mérite social, créé le 25 octobre 1936, l'ordre de la Santé publique comprend trois grades : chevalier, officier et commandeur.

Peu de personnalités du département de Tarn-et-Garonne semblent avoir été reçues au sein de l'ordre de la Santé publique durant les vingt-cinq années de son existence. La première soignante qui figure sur la promotion du 2 mars 1939, est **Julie Sabrié**, en religion mère **Germaine**, directrice de l'hospice de Verdun-sur-Garonne. Cet établissement accueille, en 1936, vingt pensionnaires et six personnes y travaillent dont deux sœurs infirmières, une cuisinière et une jeune femme pour le service.

Pour les médecins, on relève au Journal officiel du 12 août 1939, la nomination au grade de chevalier le nom du chirurgien de l'hôpital de Moissac, le docteur **Armand Rouanet**. Comme pour l'ensemble des distinctions instituées par la Troisième République, aucune promotion dans l'ordre de la Santé publique ne sera promulguée par le régime de faits dit de l'État français.

Dans les premières années de la Quatrième République, le ministère décerne, souvent à titre posthume, de nombreuses décorations au personnel soignant intervenu lors des combats de la Libération et, collectivement, à plusieurs unités sanitaires engagées dans la Résistance. On relève également le décret du 6 septembre 1945 nommant le **Général d'armée Jean de Lattre**, futur maréchal de France, au grade de commandeur de l'ordre de la Santé publique.

Il faut attendre 1950 pour retrouver le nom de deux montalbanaises dans la promotion annuelle publiée au Journal Officiel le 18 janvier. Sont nommées chevalier **Marcelle Dimon**, en religion **Sœur Antoinette**, infirmière à l'hôpital de Montauban, et **Simone Schmidt**, docteur en médecine exerçant rue de la République. Spécialiste de la tuberculose, elle avait soutenu son mémoire de thèse à la Faculté de Paris en 1938. Il porte en titre « Contribution à l'étude de l'hélénine dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ».

À partir de l'année 1951, les promotions ne sont plus publiées au Journal officiel mais accessibles par le Bulletin des décorations, médailles et récompenses. Initié par **Marc Rucart**, le ministre de la Santé du cabinet dirigé par **Camille Chautemps** en 1938, la réalisation de la médaille a été confiée au graveur **Lucien Bazor** qui s'est appuyé sur une maquette de l'affichiste **Paul Colin**. Né le 18 février 1889 à Paris, **Lucien Bazor** reçut le grand prix de Rome en gravure de médaille et pierre fine en 1923. Graveur général des monnaies de 1930 à 1958, il est l'auteur d'une grande quantité de valeurs monétoires. Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 8 août 1935), **Lucien Bazor** est décédé le 15 juillet 1974 à Chatenay-Malabry. L'ordre ministériel de la Santé publique a été mis en voie d'extinction le 1er janvier 1964 lors de la création de l'Ordre National du Mérite.

François Naud.

Un compagnon, le chanoine Raymond Laurens a fêté ses 100 ans

C'est avec beaucoup de reconnaissance que le centième anniversaire du Chanoine **Raymond Laurens,** ancien curé de Monclar pendant plus de cinquante ans, a été fêté le dimanche 02 août dans la salle des fêtes de Montclar-de-Quercy.

L'Abbé **Laurent Bonhomme** vicaire général entouré de l'Abbé **Jean Solana** curé de Monclar, le Chanoine **Louis Albert,** enfant de Monclar, et l'Abbé **Pierre Sestéro,** ami de longue date du chanoine **Laurens,** ont cocélébré la messe en hommage à celui qui a tant œuvré pour ce secteur paroissial.

Raymond Laurens est né à Beaumont-de-Lomagne le 2 août 1920. Il a suivi des études classiques pour l'époque : certificat d'études et brevet élémentaire obtenu en 1936 à Beaumont-de-Lomagne. Il passe le bac en 1940 au petit séminaire de Montauban.

Par la suite, il intègre le grand séminaire pour être ordonné prêtre le 29 juin, jour de la Saint-Pierre et Saint-Paul en la cathédrale de Montauban par Monseigneur **Théas.** Il est le dernier prêtre vivant ordonné par cet évêque qui a marqué la Résistance dans le département avec sa secrétaire **Marie-Rose Gineste.**

Après son ordination viendront les affectations dans les différentes paroisses du diocèse : 1946 vicaire à Saint-Antonin-Noble-Val, 1947 vicaire à Saint-Jean-Villenouvelle à Montauban, 1950 curé de Belvèze, 1951 curé de Bouloc, 1960 curé de Cazes-Mondenard.
Dès 1962, il est nommé curé de Monclar-de-Quercy où en 2013 il prend sa retraite après plus d'un demi-siècle au service de ce village qui est cher à son cœur. Durant ce long sacerdoce, il a porté la bonne parole de l'évangile et les paroissiens lui en son profondément reconnaissant. À la fin de ses activités pastorales, il a la joie de se retirer à la maison de retraite de Monclar-de-Quercy, ne coupant pas avec ses racines et restant dans un cadre familier.

Parallèlement à sa mission de prêtre, il s'est consacré à sa passion, le football. C'est ainsi qu'à son arrivée à Monclar-de-Quercy, il fonde et anime le club de football du village. En signe de reconnaissant le stade portera désormais son nom pour l'éternité.
Au niveau départemental, il a occupé pendant de nombreuses années le poste de secrétaire général du district de Tarn-et-Garonne, le Président étant un autre prêtre, l'Abbé **Joubert.**

Pendant 20 ans, il a assuré les chroniques foot comme correspondant du district dans « la Dépêche ». Son activité sa disponibilité, ses engagements lui vaudront des reconnaissances officielles. Lors d'un voyage, il se lie d'amitié avec Hubert **Nonorgue**, le regretté grand maître de la Confrérie de la Poule farcie qui lui ouvrira les portes de l'Ordre de la Poule Farcie dont il deviendra le Bailli de la Grésigne.
En 2000, l'Évêque de Montauban, **Monseigneur Housset** lui attribue le titre honorifique de Chanoine. Le Président de la République le nomme au grade de Chevalier de l'ordre du Mérite national et il devient rapidement adhérent de la section départementale de l'ANMONM. Il est récipiendaire de la médaille de l'ordre de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, et de la Ligue de Football Midi-Pyrénées. En 1997, la Fédération Française de Football lui décerne la grande plaque de la fédération.

Raymond Laurens a toujours dirigé son action vers les jeunes. En effet il prit une part active au développement des activités diverses, par le biais du football dont il relancera le club dans un premier temps. Il organisera des rallyes et des voyages et mettra ensuite le pied à l'étrier de l'animation locale auprès du CERM (association de commerçants)
Lors de la cérémonie du 2 août 2020, dans son homélie, le vicaire général retraça ces diverses étapes d'un ministère voué avant tout à la jeunesse.
Après la belle cérémonie religieuse ou la salle des fêtes de Montclar-de-Quercy était comble, un hommage public fut rendu à l'homme qui, dès son arrivée en 1962, incarna une nouvelle génération et de nouveaux rapports entre la population et le curé du village. Les différents maires pour lesquels il avait œuvré au cours de sa vie lui rendirent hommage. De même le président de la section de l'ANMONM 82, le **Lieutenant-colonel (r)Erick Lebrun** accompagné de quelques membres de la section et de son drapeau porté par **Maurice Hiron**, porte-drapeau, lui a remis la médaille d'honneur de l'ordre national du Mérite.
En conclusion rien qu'en regardant le Chanoine **Raymond Laurens** on peut être rassuré par sa bonhomie, son énergie, sa curiosité avec un esprit agile: qu'il est bon d'être un parfait centenaire. Il faut rappeler qu'il est le doyen des prêtres du Diocèse de Tarn-et-Garonne. Beaucoup aimerait être comme lui à cet âge et en aussi bonne forme.

Une jeune Moissagaise récompensée par la section du Tarn et Garonne de l'ANMONM

Ce samedi 10 octobre la section de Tarn-et-Garonne devait organiser son assemblée générale et la remise de prix de l'encouragement au civisme et du prix départemental du civisme pour la jeunesse à Montpezat-de-Quercy.

Mais les restrictions sanitaires empêchaient la tenue de ladite réunion car il était impossible pour les établissements recevant du public d'accepter plus de 30 personnes. Ce qui a obligé le président le **Lieutenant-colonel (R) Erick Lebrun** d'annuler également les remises des prix. Mais avec son comité il a tenue à procéder à la remise du prix départemental du civisme pour la jeunesse.

C'est ainsi que certains membres du comité de l'ANMONM 82 ,les drapeaux de l'ANMONM 82, de la légion d'honneur et de l'association des anciens combattants de la résistance se sont retrouvés à Moissac dans l'excellent restaurant « les Délices d'Asie » pour accueillir la jeune **Tia Chaumeret** ainsi que ses parents pour lui remettre la belle distinction.

En effet cette jeune étudiante a créé en 2017 une belle association appelée « **Maladie en chute libre** ». Il a été possible de suivre ses activités de cet été qui ont été relatées dans des éditions précédentes.

« **Maladie en chute libre** » est une association dont le but est de faire sauter en parachute tandem des personnes atteintes du cancer ou en rémission. Mais c'est aussi de faire passer une journée magique malgré la maladie. L'association a son siège social à Moissac et au départ elle ne faisait sauter que sur trois centres. Mais depuis quelques temps les demandes sont de plus en plus importantes et il est possible de sauter plus loin comme à Lyon et bientôt à Lille.

Pendant son discours le président insista sur l'origine de la création de l'association et sur le soutien de sa maman et de ses amies. Depuis la création elle a pu faire le grand saut à plus de vingt personnes. A l'issue de son discours, il remit à la jeune lauréate un magnifique trophée, un diplôme et quelques livres. Le directeur de l'ONAC/VG, monsieur **Maxime Saint Germes** excusé pour l'occasion a fait remettre des présents aux couleurs du « bleuet de France ». Au cours de cette cérémonie emprunte d'émotion pour toutes les parties, il fallait noter la présence du chef d'escadron **Olivier MARI** commandant la compagnie de gendarmerie de Castelsarrasin.

Merci à tous pour ce beau moment passé ensemble et la rédaction souhaite bonne chance à la jeune **Tia Chaumeret** pour la poursuite ses études et la continuité de cette belle initiative. L'ANMONM 82 et son président seront toujours à ses côtés pour suivre l'activité de cette belle association.

A l'issue certains ont pu partager le verre de l'amitié et un excellent repas préparé par notre hôte du jour.

RAPPORT FINANCIER PAR LE LIEUTENANT-COLONEL EUGÈNE COJAN

Le bilan au 31 décembre 2019 fat apparaître les éléments suivants :

- Un avoir de 4 077€66€ : Compte sur Livret = 3 502€51 ~ Compte Chèques = 393€63 ~ Espèces = 181€52

- Un déficit s'élevant à 94€92 par rapport à l'année 2018. On peut considérer que ce déficit est maîtrisé car il ne représente que 0,6% des recet

Année 2019 : Bilan Recettes & Dépenses

Domaine	Recettes	Dépenses	Balance
Cotisations et Abonnements à « Le Mérite »	5 050€00	2 960€00	+ 2 090€00
Dons (Abandons de Frais & Dons)	3 563€06	2 913€00	+650€00
Subventions (Mairie Montauban- Conseil Départ.)	1 700€00		+ 1 700€00
Banque : Intérêts - Frais	2€51	3€60	- 1€09
Acquisition d'un Nouveau Drapeau	1 837€00	1 905€79	- 68€79
Frais de Fonctionnement + Assurance		822€05	- 822€05
Entraides et Dons aux Associations		390€00	- 390€00
Frais Divers (Porte drapeaux)		800€00	- 800€00
Bulletins	250€00	1 158€42	- 908€42
Coque des Rois & Concert « Chant »	42€64	114€24	- 71€60
Voyage Gers et Toulouse SaintSernin	2 176€48	2 343€60	- 167€12
AG Départementale + AG Nationale	1 170€00	1 959€46	- 789€46
Achat - Vente objets et Variation stocks	118€00	524€89	- 406€09
Cérémonie Comportement Citoyen		109€50	- 109€50
Bilan :	15 909€69	16 004€61	- 94€92

Remarques concernant les recettes du budget 2019 :

- Une augmentation importante des aides et subventions (1 950€ en 2019 pour 1 500€ en 2018 et 1 000 € en 2017). (Conseil Départemental ~ Mairie de Montauban ~ CANMP Montauban Gambetta.

- Dons pour la réalisation des bulletins semestriels en forte baisse (250€ en 2019 pour 450€ en 2018 et 6700€ en 2017)

Remarques concernant les dépenses du budget 2019 :

- Des dépenses maîtrisées pour l'AG départementale (-150€) et la cérémonie du « Comportement Citoyen » (-110€).

- Les subventions et dons pour l'acquisition d'un nouveau drapeaux « ANMONM 82 » ont été très importants : Coût du Drapeau = 1 906€ ~ Total des subventions et dons = 1 837€.

- Achats en décembre 2019 de 320€ de timbres pour l'année 2020.

- *600€ de valeurs pour le stock d'objets « ONM » (Médailles, porte-clés, livrets, plaques funéraires, etc.)*

Le budget prévisionnel pour l'année 2020 est prévu en équilibre avec un objectif de 12 800 € en recettes et en dépenses.

Il est à noter que dans ce budget prévisionnel, il est prit en compte l'organisation du « Prix de l'encouragement au Civisme » qui sera organisé par notre Section à partir de 2020. Le budget prévisionnel de cette nouvelle ligne, pour être en équilibre (2 000€ en recettes et dépenses), prévoit de prendre sur les réserves de l'ANMONM 82 la somme de 480€. Cependant, un effort sera fait dans la recherche des subventions et aides (dons de livres par exemple) afin que cette somme soit minorée...

RAPPORT FINANCIER :

LES EFFECTIFS

Point des Adhérents :

Décembre 2018: 142 et 7 cotisations non payées => 135

(Catala-Echevarne-Guicharnaud-Marion-Nespoulous-Pressouyre-Pesqui)

Décembre 2019 : 151 (-8 & +17)

- 2 Radiations : M. Robert **GUICHARNAUD** ~ M. Bernard **PESQUI**

- 1 Démission : Mme **NESPOULOUS**

- 5 Décès : **COL. LIMASSET ~ M. FORTUNEL ~ M. BELLOC ~ Christian LIMONGI ~ M. VILETTE**

- 12 Adhésions de Compagnons :

M. DEFIVES LCL BUSCH ~ GAL GAUTIER ~ LCL ROULEAUD ~ M. CAMBON ~ M. AGEDE~ Mme VENDEVILLE ~ M. GARRIGUES ~ M. LEVEAU ~ M. DAYMA ~ M. LLAMATA ~ GAL LAMBIN-BERNOT~

- 5 Adhésions Sympathisant :

M. FERRERO ~ M. HIRON ~ M. GAILLAC ~ M. SERGUES ~ M. BEYLIER

Bilan au 31 décembre 2019 : 142 – 8 + 17 = 151 et 5 cotisations non payées => 146

2018 & 2019 : **Echevarne ~ Marion ~ Pressouyre**

2019 : **Montagnac ~ Vigouroux**

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat. L'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme. Ces objets sont visibles sur le site : ***https://www.recipiendaire.fr/anmonm***

Par ailleurs, un bon de commande est téléchargeable sur le site de l'ANMONM :

https://anmonm.com/ANMONM/Fournisseurs-agrees/OBLUX-Objets-de-prestige

Voici les objets, avec leur prix, actuellement disponibles auprès du Trésorier:

Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Pin's ANMONM 7mm : 3€	Pin's France : 4€

Livret « Le Mérite » : 1€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 2€

Votre contact : **M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade**

TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

LECTURE

Pour réfléchir à la place de la femme... dans la littérature

Une chambre à soi de Virginia Woolf

Virginia Woolf s'interroge sur les raisons matérielles et morales de la faible place des femmes dans l'histoire de la littérature. Être indépendante financièrement et avoir le droit et la possibilité de s'isoler (avoir une chambre à soi) : ces deux éléments peu évidents pour une femme dans l'Angleterre post victorienne lui apparaissent comme indispensables à la création.

Pour réfléchir à la place de la femme... dans la société

Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir

Cet essai philosophique en deux parties est l'un des fondements du féministe (pas seulement en France), un temps interdit par le Vatican. Analysant le phénomène par plusieurs approches (biologique, historique, littéraire), Simone De Beauvoir décortique et démonte la domination masculine. Elle termine son ouvrage par des préconisations telles que l'indépendance économique, la liberté de contraception ou d'avortement qui posent encore problème, y compris dans nos contrées. Le premier tome est consacré aux "faits et aux mythes", le 2e tome à "l'expérience vécue".

JEU

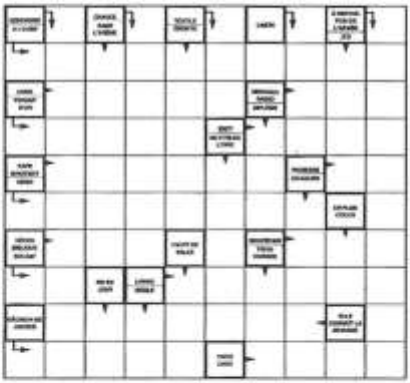

FLÉCHÉS 10x10 • N°1 • © FORTISSIMOTS 2005
http://www.fortissimots.com

N'oubliez pas de venir nous rejoindre sur le site internet

Les groupements de sections

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

Euro 82 Print
Imprimerie offset & numérique
MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2020/2021

A ce jour et devant les restrictions dues aux consignes sanitaires, il nous est impossible de vous présenter un calendrier bien défini.

Nous ne manquerons pas de vous faire savoir les éventuels projets dès que possible.

Bien cordialement. L'équipe de rédaction.